



## Appel à candidature *Chargé(e) de mission SIG*

**Catégorie :** Catégorie A (cadre)

**Classement du poste :** A1

**RIFSEEP :** Groupe 4

**Nature de l'emploi :** Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

**Domaines / Métier :** Numérique

**Niveau d'études / Diplôme :** Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

**Statut du poste :** Susceptible d'être vacant

**Résidence administrative :** Marseille

**Management :** Non

**Principaux interlocuteurs internes :** Secrétaire général, responsables de pôles et de secteurs, agents

**Principaux interlocuteurs externes :** Géomaticiens des autres Parcs nationaux et de l'OFB, partenaires, prestataires, SICTIAM...

**Télétravail possible :** Oui

**Temps plein :** Oui

**Date limite de candidature :** 28/02/2025

**Poste à pourvoir le :** 01/04/2025

### 1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques (PNCal) est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne-sur-Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km<sup>2</sup> et d'un cœur marin de 435 km<sup>2</sup>, ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km<sup>2</sup> et d'une aire marine adjacente de 980 km<sup>2</sup>.

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

## 2. Descriptif du service

Le secrétariat général (SG) du Parc national des Calanques est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 10 agents. Répartis aux sein de 4 cellules, ils ont en charge toutes les missions de soutien de l'Etablissement (Ressources humaines, gestion budgétaire et comptable, secrétariat, système d'information, communication interne...)

*Le poste de « chargé(e) de mission SIG » est rattaché au Secrétariat général mais pourra, par la suite, être intégré à un pôle métier basé sur le même site administratif.*

## 3. Description du poste

Le/la chargé(e) de missions assure le développement et le maintien du système d'information géographique (SIG).

### PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

Produire et exploiter l'information géographique au sein d'un système cohérent et opérationnel :

- Piloter les projets demandant une maîtrise complète de la chaîne de traitement de l'information géographique ;
- Assurer la conception, l'administration et le renseignement de la base de données spatiale ;
- Mettre à disposition des agents du PNCaI, l'information géographique, les former et les accompagner dans son utilisation, les tenir informés des évolutions, des mises à jour, des conditions d'exploitation ;



- Assurer et coordonner les travaux d'édition cartographique statique et dynamique ;
- Choisir, concevoir et mettre en place les méthodes d'acquisition de données, notamment sur le terrain, de traitement et d'analyse des données ;
- Recueillir, analyser et modéliser les besoins internes en matière de SIG ;
- Réaliser la documentation technique des outils utilisés ;
- Participer à la rédaction des volets techniques des cahiers des charges proposées par les agents du PNCaI
- Formaliser et suivre les échanges de données et d'informations en interne comme en externe ;
- S'assurer de la bonne diffusion de l'information géographique auprès des partenaires ;
- Accompagner les agents dans le partage des données en externe ;
- Participer au groupe de travail et à la mutualisation inter-parcs nationaux ;
- Construire et pérenniser les liens avec les réseaux d'acteurs du territoire ;

#### 4. Conditions particulières d'exercice

Forte collaboration avec tous les pôles et secteurs induisant une grande disponibilité.

#### 5. Descriptif du profil recherché

##### **Savoirs :**

- Maîtrise parfaite des logiciels SIG (QGIS) ;
- Maîtrise avancée des bases de données spatiales (PostgreSQL / PostGIS) et du langage de requête (SQL avancé, PL/SQL) ;
- Maîtrise avancée des techniques de représentation cartographique sous SIG et DAO (Suite Adobe) ;
- Connaissance des serveurs cartographiques (MapServe/MapCache, QGIS Server, Lizmap)
- Connaissance d'un outil ETL (FME, Talend Open Studio)
- Connaissance ou souhait de se former sur les outils nomades de saisie (suite ODK Central / Collect, QField), l'acquisition GPS et l'univers Android
- Connaissance ou souhait de se former sur les outils métiers utilisés : Geonature (saisie naturaliste), Geotrek (gestion et valorisation des sentiers), Démarches simplifiées (démarches administratives), Planning PME (gestion d'activité), etc
- Connaissance ou souhait de se former sur les systèmes d'exploitation Windows et Linux et sur leur langage de scripts (.bat et .sh)
- Connaissance de la réglementation liée à l'information géographique (INSPIRE, open data, etc) et au numérique (RGPD, etc) ;
- Connaissance appréciée des politiques d'aménagement du territoire et de gestion des espaces naturels ;
- Appétence pour les questions de numérique responsable ;
- Savoir élaborer et rédiger des référentiels, des documents pédagogiques ;
- Savoir gérer et animer un projet ;



**Savoir-faire :**

- Très bonne organisation ;
- Capacité relationnelle ;
- Vision d'ensemble et esprit de synthèse ;

**Savoir-être :**

- Sens du contact ;
- Bonnes aptitudes au travail en équipe ;
- Loyauté et discrétion ;
- Aptitude à l'autonomie ;
- Sens du service ;
- Force de proposition ;
- Capacité à négocier.

*Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)*

## MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut. Toute autre pièce que le candidat jugera utile d'envoyer pour apprécier son niveau technique sera appréciée (portfolio, exemple de réalisations cartographiques, descriptions de chaînes de traitements de l'information géographique, etc).

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : [recrutement@calanques-parcnational.fr](mailto:recrutement@calanques-parcnational.fr) en citant en objet du mail : **Candidature - « chargé(e) de mission SIG »**.

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques. Un test technique sera également demandé aux candidats le jour même de l'entretien afin de juger de manière plus objective leurs compétences techniques.

***Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.***

